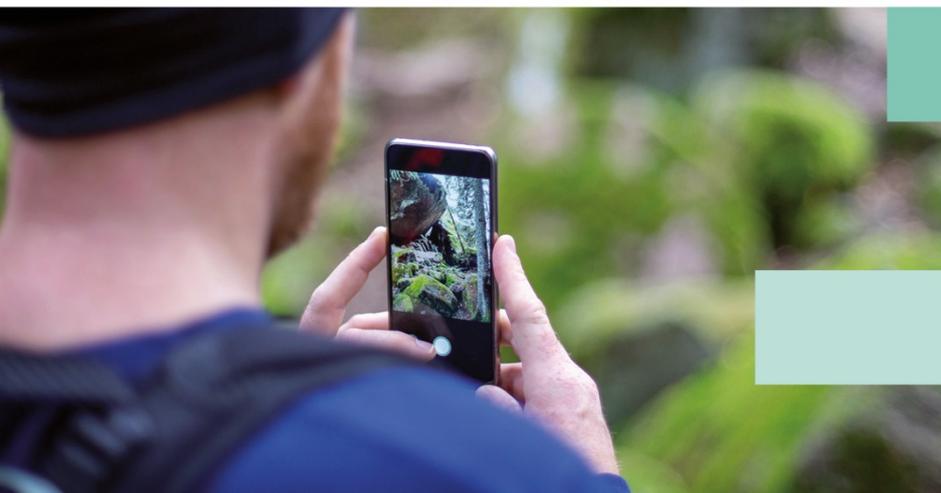




VOTRE VILLE SERA-T-ELLE LA PIONNIÈRE VERTE EUROPÉENNE DU TOURISME INTELLIGENT?

FEUILLE D'INFORMATION





VOTRE VILLE SERA-T-ELLE LA PIONNIÈRE VERTE EUROPÉENNE DU TOURISME INTELLIGENT?

La Commission européenne lance un nouveau concours dont l'enjeu est de remporter le titre de **Pionnière verte européenne du tourisme intelligent 2024**. Ce concours vise à récompenser les destinations de taille plus modeste ayant mis en place des stratégies efficaces pour stimuler le tourisme durable grâce à des pratiques de transition écologique.

Le concours de la Pionnière verte européenne du tourisme intelligent est le **successeur du concours Destination européenne d'excellence (EDEN)** initialement lancé par la Commission européenne en 2007 pour récompenser les destinations touristiques européennes émergentes, originales et pratiquant le tourisme durable. Ce titre est équivalent à celui de Capitale européenne du tourisme intelligent, mais il récompense **les destinations durables de taille plus modeste**.

La destination qui présentera les stratégies ou les mesures les plus efficaces pour stimuler le tourisme durable au moyen de pratiques de transition écologique et qui saura convaincre le jury européen avec un programme passionnant pour l'année de son titre se verra décerner le titre de **Pionnière verte européenne du tourisme intelligent 2024**.

Déposez votre candidature en ligne sur le site SmartTourismCapital.eu avant le 5 juillet 2023 à 17 h CET.

EN QUOI CONSISTE CETTE INITIATIVE?

Le concours de la Pionnière verte européenne du tourisme intelligent est organisé à l'initiative de l'Union européenne et mis en œuvre par la Commission européenne. Son but est de renforcer l'image de l'Europe en tant que destination touristique et d'établir un réseau de partage des pratiques d'excellences entre les destinations européennes.

Étant donné la demande et les attentes croissantes des voyageurs et des communautés locales, le tourisme durable est devenu depuis quelques années la boussole de la politique européenne en matière de tourisme. La pandémie de COVID-19 a paralysé le secteur du tourisme ces dernières années, mais elle aura eu pour mérite d'offrir une occasion unique de reprogrammer ou tout du moins de faire bouger les mentalités culturelles et de renforcer notre résilience.

Le secteur du tourisme est la troisième activité socio-économique de l'Union européenne et joue un rôle capital dans la création de croissance et d'emplois et de cohésion. Il possède un immense potentiel de croissance qui ne demande qu'à être libéré en améliorant l'expérience des visiteurs, en créant de nouveaux partenariats et de nouvelles opportunités de coopération et en soutenant les initiatives des villes et régions européennes pour la durabilité et l'innovation.

En récompensant une ville pour ses pratiques exemplaires en matière de tourisme durable, l'Union européenne souhaite promouvoir un modèle de tourisme plus durable et innovant et encourager les destinations européennes à adopter des solutions pour leur transition écologique.



QU'EST-CE QUI FAIT D'UNE VILLE UNE PIONNIÈRE VERTE?

Pour les besoins du concours, une ville pionnière verte se définit comme une ville qui:

- met en œuvre des solutions de transition écologique pour devenir une destination touristique durable
- gère / protège ses ressources naturelles avec le plus grand respect pour l'environnement et la biodiversité
- engage son capital territorial, social et humain pour la croissance de son secteur touristique, la prospérité de la ville et une meilleure qualité de vie pour ses habitants

POURQUOI VOTRE VILLE DEVRAIT-ELLE SE PORTER CANDIDATE AU CONCOURS DE LA PIONNIÈRE VERTE EUROPÉENNE DU TOURISME INTELLIGENT?

Le titre de Pionnière verte européenne du tourisme intelligent 2024 offre une occasion unique de bénéficier pendant un an d'un accompagnement ciblé en matière de communication et d'image de marque fourni par des experts. De grandes opérations de communication permettront à la ville lauréate de se faire un nom sur la carte des destinations de tourisme durable et de gagner en visibilité en sa qualité de ville pionnière verte du tourisme intelligent dans l'Union européenne.

En plus d'un trophée, la ville gagnante recevra une grande sculpture sur mesure à installer dans son centre-ville pour marquer son engagement envers le tourisme durable.

À cela s'ajoutent d'autres avantages destinés à soutenir les opérations promotionnelles de la ville, comme la production d'un clip de présentation mettant en avant les réalisations de la ville et l'organisation d'une exposition à l'occasion d'un grand événement touristique européen ou d'un salon du voyage.

Le titre de Pionnière verte européenne du tourisme intelligent 2024 permettra ainsi à la ville lauréate du concours d'inspirer d'autres destinations touristiques à travers toute l'Europe, mais aussi d'améliorer son image en tant que destination qualitative, d'attirer des visiteurs et de générer une croissance économique dans le respect de ses objectifs en matière de développement durable.

QUI PEUT PARTICIPER?

Le concours est ouvert aux villes:

- qui sont situées dans un pays membre de l'Union européenne ou dans un pays non-membre participant au programme COSME ou au programme Marché unique¹
- comptant entre 25 000 et 100 000 habitants. Dans les pays dont la population totale est inférieure à 1 million d'habitants, les destinations comptant au moins 5 000 habitants peuvent poser leur candidature

Veillez consulter le Guide du candidat (Guide for Applicants) pour plus de détails concernant les critères d'éligibilité.

¹ Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Kosovo, Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Turquie, Ukraine et Royaume-Uni <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/39579>; ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/smp/guidance/list-3rd-country-participation_smp_en.pdf



COMMENT LA VILLE LAURÉATE EST-ELLE CHOISIE?

Un appel à candidatures sera lancé en **mai 2023**. La date limite de dépôt de candidature est fixée à juillet 2023. Lors de la phase de présélection, toutes les candidatures éligibles seront évaluées par un panel d'experts indépendants en fonction d'un ensemble de critères d'attribution établis. Sur la base de leur évaluation, la Commission retiendra un maximum de 4 villes qui seront invitées à soutenir leur candidature devant le jury européen qui désignera au terme de cette phase la ville Pionnière verte européenne du tourisme intelligent 2024.

Veillez consulter le Guide du candidat (Guide for Applicants) pour plus de détails concernant les conditions de candidature et le système d'évaluation.

DATES CLÉS

Début du concours: **5 mai 2023**

Date limite de dépôt de candidature: **5 juillet 2023 à 17 h CET.**

Période d'évaluation: **juillet – août 2023**

Annonce des finalistes présélectionnés: **septembre 2023**

Réunion du jury européen et annonce du gagnant: **novembre/décembre 2023**

POUR PLUS D'INFORMATION:

Veillez consulter le **GUIDE FOR APPLICANTS** sur le site SmartTourismCapital.eu

Contactez-nous par e-mail à l'adresse info@SmartTourismCapital.eu